

3M INGENIERIE SAS

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022		Exercice précédent Néant		Variation		%
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services			78 575	100,00			78 575	N/S
Chiffres d'Affaires Nets			78 575	100,00			78 575	N/S
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation reçues								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			78 575	100,00			78 575	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			12 533	15,95			12 533	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			302	0,38			302	N/S
Rémunérations du personnel			30 885	39,31			30 885	N/S
Charges sociales			9 712	12,36			9 712	N/S
Dotations aux amortissements								
Dotations aux provisions								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation			53 431	68,00			53 431	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			25 143	32,00			25 143	N/S
Produits financiers								
Produits exceptionnels								
Charges financières								
Charges exceptionnelles								
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			25 143	32,00			25 143	N/S
Participation des salariés								
Impôts sur les bénéfices			3 771	4,80			3 771	N/S
Total des Produits			78 575	100,00			78 575	N/S
Total des Charges			57 202	72,80			57 202	N/S
RÉSULTAT NET			21 372	27,20			21 372	N/S
Bénéfice								
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								

3M INGENIERIE SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 73 AV. ARISTIDE BRIAND - 93220 GAGNY
R.C.S BOBIGNY : 912 794 351

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
à 10H,

Les associés de la société **3M INGENIERIE SAS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur LAURENT MAZIERES, titulaire de	40 actions
Monsieur MICKAEL GOMES, titulaire de	30 actions
Monsieur FLORIAN MAYEUR, titulaire de	30 actions

Soit un total de cent actions 100 actions

Monsieur MICKAEL GOMES, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

h
NG F44

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 21 372,06 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 21 372,06 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **21 372,06 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 500,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 20 872,06 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ly
MGFM

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

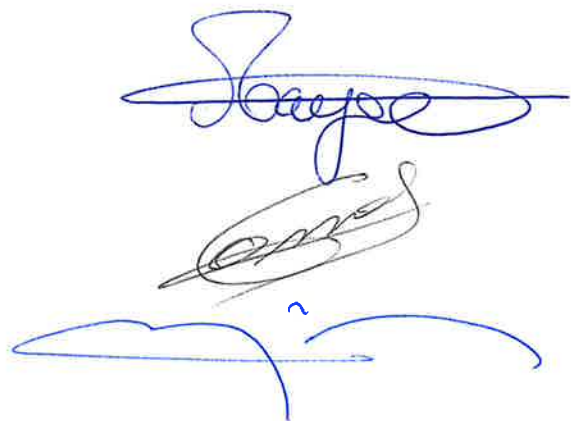
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. M. J.', written over a horizontal line.

Les associés

Three handwritten signatures in blue ink. The top signature is 'J. G. J.', the middle one is 'C. M. J.', and the bottom one is 'N. G. F. H.', all written over horizontal lines.

h
NG FH

3M INGENIERIE SAS

Annexes Légales

Annexes Légales

3M INGENIERIE SAS**ANNEXE**

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 09 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 57 863,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 21 372,06 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/10/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3M INGENIERIE SAS**ANNEXE**

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2 - Etat des créances = 38 641 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	38 641	38 641	
TOTAL	38 641	38 641	

3.3 - Charges constatées d'avance = 400 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3M INGENIERIE SAS**ANNEXE**

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 5 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	50,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	50,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 31 492 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	138	138		
Dettes financières diverses	1 733	1 733		
Fournisseurs	1 392	1 392		
Dettes fiscales & sociales	28 228	28 228		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	31 492	31 492		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 6 284 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	138
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	600
Dettes fiscales & sociales	5 546
Autres dettes	
TOTAL	6 284

3M INGENIERIE SAS

Numéro SIRET : 91279435100011

73 AV. ARISTIDE BRIAND
93220 GAGNY

COMPTES ANNUELS

du 01/04/2022 au 31/12/2022

Michael GONES.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gones' or 'GONES', with a long horizontal stroke extending to the left.

Sommaire

Bilan et Resultat Simplifie	2
Annexes Légales	5

3M INGENIERIE SAS

Bilan et Resultat Simplifie

Bilan et Resultat Simplifie

3M INGENIERIE SAS

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/04/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (09 mois)		Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Matières premières, approv., en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	38 020		38 020	65,71	
Autres créances	221		221	0,38	
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	19 223		19 223	33,22	
Caisse					
Charges constatées d'avance	400		400	0,69	
ACTIF CIRCULANT	57 864		57 864	100,00	
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	57 864		57 864	100,00	

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2022 (09 mois)		Exercice précédent Néant	
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)		5 000	8,64		
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		21 372	36,93		
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		26 372	45,58		
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées		138	0,24		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 392	2,41		
Autres dettes		29 962	51,78		
Produits constatés d'avance					
DETTES		31 492	54,42		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		57 864	100,00		